



Service EMILA

05 61 50 71 33
1 place du Maréchal Leclerc
31190 AUTERIVE
emila.accueil@ccba31.fr

FICHE FAMILLE 2022-2023

RENSEIGNEMENTS FAMILLE

RESPONSABLE LEGAL 1 (*personne à qui sera adressée la facturation*) : Monsieur Madame

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

.....

.....

Courriel :

Tel fixe : Tel mobile :

RESPONSABLE LEGAL 2 : Monsieur Madame

NOM : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Profession :

Adresse :

.....

.....

Courriel :

Tel fixe : Tel mobile :

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION

Cette fiche famille doit être remplie lisiblement accompagnée des fiches de réinscription ou d'inscription individuelles et des pièces justificatives mentionnées ci-dessous.

Toute famille n'étant pas à jour de ses règlements pour l'année scolaire en cours ne sera pas autorisée à inscrire ou réinscrire un de ses membres à l'EMILA.

En s'inscrivant à l'EMILA, les élèves et leur famille s'engagent à :

- suivre tous les cours régulièrement. Toute absence doit être signalée et justifiée au secrétariat par mail.
- participer aux actions pédagogiques et culturelles ponctuelles proposées par l'EMILA (spectacles, répétition et cours exceptionnels) ; ces actions faisant partie intégrante de la formation.
- respecter le règlement intérieur de l'établissement
- souscrire une assurance « Responsabilité Civile » couvrant les activités à l'EMILA



Autorisation d'utilisation de l'image des prestations de l'élève :

Le responsable légal de(s) élève(s) autorise l'EMILA à :

- photographier ou filmer l'élève dans le cadre des activités de l'EMILA, ainsi que permettre la prise de vue représentant l'élève par des journalistes ou photographes.
- imprimer, reproduire, éditer, publier et diffuser ces images dans le cadre des publications écrites et multimédias de l'EMILA (dépliants, plaquettes, affiches, magazines, vidéos, site internet, réseaux sociaux,...)
- enregistrer les événements pédagogiques et culturels organisés par l'EMILA
- céder les droits liés à ces publications, à titre gracieux, à l'EMILA, producteur de ces supports. L'EMILA s'engage à utiliser ces images dans le respect absolu de l'image de la personne et non à des fins pouvant lui porter préjudice.

En cas de refus, le responsable légal de l'élève doit en informer l'EMILA par courrier.

Je souhaite que mes coordonnées soient transmises à l'association des parents d'élèves oui non

PIECES A JOINDRE AU DOSSIER

1 - Photocopie de l'attestation CAF datant de moins de 3 mois (pour les habitants de la CCBA) indiquant le nom du ou des enfants à charge et le **quotient familial**. Si vous ne disposez pas de document merci de vous rapprocher du guichet France Services de la CCBA.

Cette pièce non fournie au 30 septembre 2022 entraînera une facturation calculée sur le QF plafond.

2 - Photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture électricité...)

3 - Attestation d'assurance responsabilité civile pour chaque élève de la famille

Les frais d'inscription par famille, soit 29 €, ne sont pas remboursables et seront dus à réception de facture.

Règlement des frais de scolarité en 1 fois 3 fois 9 fois

Je soussigné(e) reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et du règlement des études et en acceptant les clauses.

A le

Signature du responsable légal :

TARIFICATION

TAUX D'EFFORT POUR LES HABITANTS DU TERRITOIRE DE LA CCBA :

- Formation générale et parcours généralisé : **27 %**
- Instrument supplémentaire, Eveil et Prépa bac seule : **15 %**
- Pratique collective seule : **7 %**

Le tarif pour les habitants du territoire se calculera d'après la formule suivante (entre les QF 650 et 1500) :

taux d'effort x quotient familial.

Année scolaire	QF plancher	Tarifs planchers CCBA		
		Formation générale	Pratique collective seule	Instrument sup., prépa bac seule, éveil
2022/2023	650	180.77 €	46.87 €	100.43 €

Année scolaire	QF plafond	Tarifs plafonds					
		Formation générale		Pratique collective seule		Instrument supplémentaire, prépa bac seule, éveil	
		tarifs CCBA	tarifs extérieurs*	tarifs CCBA	tarifs extérieurs*	tarifs CCBA	tarifs extérieurs*
2022/2023	1500	405 €	550 €*	105 €	144 €*	225 €	310 €*

**des tarifs fixes sont appliqués aux familles extérieures au territoire*

Par ailleurs, seront appliqués les frais suivants :

- **29 € de frais d'inscription par famille.**
- **7 € de frais de vignette par élève (sauf éveil).**